

Equipier de Première Intervention UNITE MOBILE INCENDIE

↳ Intervenir efficacement sur tout début d'incendie avec les moyens d'extinction de l'entreprise.

Public : L'ensemble du personnel

Durée : 1 heure par groupe

Objectifs :

- Savoir réagir à un départ de feu.
- Savoir donner l'alarme et l'alerte.
- Savoir utiliser les moyens de première intervention.
- Connaître le danger des fumées.
- Connaître les techniques et les consignes de sécurité de l'établissement.
- Remplir les obligations au regard de la législation du code du travail

Nombre de participants :

- 10 personnes au maximum.

Matériel pédagogique :

- Enseignements théoriques.
- Exercices pratiques sur feux.

Lieu, dates, tarifs : nous consulter.

PROGRAMME

Références Réglementaires :

. L231-3-1 du Code du Travail

. Article R232-12-17,20 et 21 du Code du Travail

. APSAD R6

« Tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité... »

« La consigne doit prévoir des essais et des visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels le personnel apprend à se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires » (tous les 6 mois).

1. Présentation du rôle d'Equipier :

2. Incendie :

- Le triangle de feu.
- Causes et conséquences d'un incendie.
- Intensité.
- Modes de propagation du feu.
- Techniques d'intervention, savoir choisir l'extincteur adapté au feu à éteindre
- Mise en sécurité des occupants
- Danger des fumées.
- L'évacuation : signal sonore, consignes de l'établissement et point de rassemblement
- L'alerte aux sapeurs-pompiers

3. Exercices d'Extinction de départ de feu sur nos 3 modules au sein de L'Unité Mobile :

- Feux de Classes A /B/C/F
- Distance d'attaque.

